



Bulletin de préconisation n°12 du 06/08/21

Réalisé par le : 

EN PARTENARIAT avec : les Chambres d'Agriculture (06, 83, 11, 26), GE Interfede, Civam Oléicole 13, Civam bio 66, Civam 84, SIOVB, Ceta d'Aubagne, A. Siciliano

RETROUVEZ LE BULLETIN INFOLIVE :

Sur le site internet de France Olive : <http://franceolive.fr/oleiculteur/bulletins-infolive-2021>

POUR UN ABONNEMENT GRATUIT À INFOLIVE , rendez-vous à cette adresse : <http://franceolive.fr/lettres-dinformatons>

RÉSUMÉ DE LA SITUATION



Mouche de l'olive

D'après le BSV n°12 du 6 août 2021, les captures sont stables sur l'ensemble des secteurs. Il est important de rester vigilant, les conditions climatiques de ces derniers jours peuvent relancer l'activité de ponte de la mouche. Le risque est **faible** à **modéré** sur la majorité des secteurs. Le risque est **fort** sur l'Aude.



MOUCHE

Observations



D'après le BSV n°12 du 6 août 2021, les captures sont stables sur l'ensemble des secteurs.

Attention : Les pluies de ces derniers jours ont été très favorables à l'activité de la mouche. Il est possible que les conditions climatiques de cette fin de semaine relance l'activité de ponte de la mouche.

De manière générale, les dégâts observés restent faibles. Les premiers trous de sortie ont été observés sur le secteur littoral de l'Hérault et de l'Aude.

Évaluation du risque

D'après le BSV n°12 du 6 août 2021, les niveaux de risque restent **faibles** à **modérés** sur la majorité des secteurs. Le risque est **fort** sur le secteur de l'Aude.

Il est important de **rester très vigilant** quant à l'évolution des populations de mouches et des dégâts à la **suite des conditions climatiques très favorables** à l'activité de la mouche enregistrées ces derniers jours et prévues pour les prochains jours.

Préconisation

À ce jour, une première protection doit déjà être mise en place. Le tableau ci-dessous récapitule les spécialités autorisées sans Certiphyto:

Stratégie barrière minérale				
Spécialité commerciale	Matière active	Dose homologuée	Nombre appli/an	Remarques
Agri jardin, Fructifia	Kaolin 99 %	50 à 60 kg/ha (1 ^{er} application)	6	1 ^{ere} application à 50 à 60 kg/ha dès que les olives sont attractives Renouvellement à 30 Kg/ha tous les 20 à 30 jours ou plus tôt en cas de lessivage par les précipitations (20 mm) ou érosion par le vent.

Vous pouvez également utiliser des barrières minérales comme le talc Invelop® qui est reconnu substance de base par la Commission Européenne (doses d'utilisation identiques à l'argile kaolinite).

Lorsqu'un premier traitement a déjà été positionné, il est nécessaire de le renouveler si vous vous situez dans une des situations suivantes:

- Votre traitement date de plus de 3 semaines
- Érosion par le vent
- Lessivage en cas de pluies > 30mm



Pour rappel :

La qualité de votre pulvérisation garantira la qualité de votre traitement :

- Application sur feuillage sec et sans vent
- Afin d'optimiser la couverture de la frondaison vous pouvez fractionner le premier traitement en deux applications de 25kg/ha et croiser les passages si la disposition de la parcelle le permet.



Bonne application



Mauvaise application

